

Comment mettre à l'arrêt le pays ? La responsabilité de l'intersyndicale est d'organiser un plan de blocage du pays !

Les journées d'action de suffisent pas à faire reculer le gouvernement

Depuis mi-janvier, les travailleurs ont répondu par millions aux 5 appels de l'intersyndicale à la grève et aux manifestations partout dans le pays.

Le rejet de la réforme du gouvernement Macron/Borne et du gouvernement lui-même est tellement fort parmi les travailleurs et la jeunesse que l'unité syndicale s'est imposée de fait et a poussé l'intersyndicale à convoquer une nouvelle journée de mobilisation le 7 mars en appelant à mettre la France à l'arrêt.

Cette perspective de mise à l'arrêt du pays est l'expression d'une recherche des travailleurs, après ces 5 journées d'action, de passer à une autre étape, à une forme de mobilisation qui fasse trembler le gouvernement pour aboutir au retrait de la réforme des retraites.

Cet appel a fait boule de neige et a amené d'abord 5 fédérations CGT (ports et docks, cheminots, chimie, verre et céramique, mines et énergies) puis des éboueurs et des syndicats de la RATP ainsi que de la SNCF à appeler à la grève reconductible à partir du 7 mars.

Des appels se multiplient pour la grève reconductible. Dans plusieurs territoires, des barrages filtrants (en Franche Comté, à Rouen ...) ont été mis en place par des syndicalistes et des Gilets jaunes, montrant ainsi la voie pour le blocage. De nombreux appels sur les réseaux sociaux au blocage se multiplient également. Quelques fâcs sont bloquées.

Afin d'être efficace, afin d'éviter l'émiettement des grèves reconductibles boîte par boîte, il faut que soit organisé un **plan de blocage central**, stratégique des secteurs clés de l'économie (transports, aéroports-gares-autoroutes-routes ; centrales d'énergie, raffineries, barrages ; plateformes logistiques ...) qui sera décliné localement par les **comités d'action des travailleurs en lutte** et œuvrant pour mettre en place les blocages. Ce plan national doit être décidé par l'intersyndicale au plan national. Les unions départementales des syndicats, les unions locales auront ainsi la charge de décliner ce plan de blocage par département et par commune.

Les discussions qui ont lieu au sein de l'intersyndicale doivent être rendues publiques. En effet, l'intersyndicale décide seule du calendrier et des modalités des journées de mobilisation, sans consulter, sans associer les bases syndicales.

Pour un front commun, front unique entre syndicats et partis de la Nupes contre Macron

Le projet de loi arrive au Sénat après son passage mouvementé à l'Assemblée nationale. Les députés de la Nupes, en particulier de LFI sont intervenus pour dénoncer haut et fort une réforme anti-ouvrière. Ils ont déposé des milliers d'amendements contre ce projet de loi. Les députés de la majorité comme des LR et RN ont dénoncé le manque de civisme de ces députés. Il est en effet insupportable aux notables bourgeois de tous ces partis d'entendre la voix de prolétaires comme le sont certains députés de la Nupes, de LFI.

Mais le « cirque » parlementaire ne suffit pas à faire reculer ce gouvernement pourtant minoritaire qui s'évertue à prendre en compte les revendications des LR notamment contre les régimes spéciaux. Malgré l'absence de vote à l'Assemblée nationale, le gouvernement poursuit le processus législatif au Sénat. La Vème République bonapartiste est toujours aussi anti-démocratique. La perspective d'un référendum est encore moins démocratique.

Les déclarations dans la presse des dirigeants syndicaux, en premier lieu de Berger de la CFDT à qui Martinez a emboité le pas avec Roussel, criant au loup avec la meute bourgeoise ne sont pas acceptables !

L'intersyndicale et les partis de la Nupes dans toutes ses composantes doivent faire front commun, doivent constituer un front unique contre le gouvernement, pour le battre sur son projet de réforme et le chasser du pouvoir. C'est la volonté exprimée par la masse des travailleurs et de la jeunesse.

Des meetings communs entre l'intersyndicale et les partis de la Nupes doivent rassembler dans les villes les travailleurs et leur offrir ainsi une perspective de combat.

La mobilisation pose la question du pouvoir

De nombreuses pancartes dans les manif scandent le départ de Macron du pouvoir. C'est une perspective que doit poursuivre les partis de la Nupes, dont la coalition est un point d'appui pour trouver une solution immédiate au pouvoir.

Mais les directions des partis de la NUPES et des syndicats sont attachées à la défense du système capitaliste. Elles ne se lanceront pas d'elles-mêmes dans cette bataille décisive.

Ainsi, les travailleurs doivent s'organiser pour se réapproprier les syndicats comme outil de la lutte de classes et fonder un véritable parti ouvrier révolutionnaire dont le programme serait d'en finir avec le système capitaliste, source d'exploitation, de guerre et de misère.

Il faut en effet créer un véritable parti ouvrier révolutionnaire car les directions politiques « de gauche » ne remettent pas en question la propriété privée des moyens de production, on les a vus à l'œuvre quand ils sont au pouvoir. Elles ne veulent pas s'attaquer ni au système capitaliste, ni aux profits, ni à l'impérialisme.

C'est pourquoi le groupe Révoltes milite pour la construction d'un Parti Ouvrier Révolutionnaire seul à même d'organiser la lutte jusqu'à la prise du pouvoir par et pour les travailleurs. Nous invitons les jeunes, les travailleurs, les chômeurs, les retraités à venir discuter de la stratégie de construction d'un tel parti.